



CHSCT EXCEPTIONNEL DU 22/11/2021

Monsieur le Président,

Vous nous convoquez aujourd'hui à une séance extraordinaire du CHSCT, suite à la demande des organisations syndicales.

Cependant, nous nous interrogeons sur l'intitulé de la convocation : pourquoi vous être limité à Thionville et Hayange uniquement ?

Vous le savez, le site de Metz est aussi impacté par la suspension franco-luxembourgeoise, et la dégradation des conditions de travail qui en découlent.

Est-ce à dire que parce que ce n'est pas écrit sur le registre, vous considérez que tout se passe bien à la DDFIP Moselle ?

Et bien FO Finances vous le confirme : non, tout ne va pas bien à la DDFIP Moselle ! Et pas seulement à Thionville et à Hayange !!!

Les défis induits par la crise sanitaire ont tous été relevés par les agents des finances publiques. Pendant toute cette période, ils ont assuré la continuité de l'activité, au prix parfois de lourds efforts personnels, et dans un contexte anxiogène permanent de risques sanitaires.

Les conditions de travail ont été bouleversées, notamment avec la mise en place du télétravail souvent imposé au départ.

Pourtant, dans le même temps, le ministre et les directeurs généraux ont maintenu l'ensemble de leurs réformes structurelles, remettant en question les missions fondamentales de certaines directions, tout en poursuivant les restructurations de services.

Citons en exemple le dynamitage des missions fiscales de la Douane, le transfert à venir des taxes d'urbanisme sans les transferts d'agents à l'équivalent et le pseudo « Nouveau Réseau de Proximité » pour la DGFIP. Et dernière nouveauté : la signature d'une nouvelle convention franco-belge !

Monsieur le Président, nous vous le demandons : ne minimisez ni les risques physiques, ni les risques psychosociaux des collègues, quelles que soient leurs fonctions, car

aujourd'hui, d'une manière ou d'une autre, directement ou indirectement, aucun service n'est épargné par les contre-réformes, les suppressions et vacances d'emplois, les évolutions liées au télétravail, le travail prolongé sur écran, le relationnel avec le public de plus en plus difficile, les applications informatiques trop souvent défectueuses, le nettoyage des locaux et parfois les problèmes interne et un relationnel tendu dans le service.

Cette pandémie a également démontré toute la pertinence d'une politique ministérielle de santé au travail et toute l'importance des CHSCT et conforte notre exigence de voir abroger la loi de transformation de la fonction publique, en particulier sur ce point.

Ces dernières années, cette frénésie des réformes a engendré la suppression de 25 000 emplois à Bercy, rendant exsangues les services alors que la charge de travail ne cesse de croître. De fait, faute de moyens humains, nombre de missions ne sont plus effectuées ou dans des conditions indignes d'un véritable service public républicain.

En dépit de cette situation, avec presque 1500 emplois supprimés à Bercy, le ministère des Finances restera encore une fois le principal pourvoyeur de suppressions d'emplois publics dans la loi de finances 2022.

Combien d'emplois concernés en Moselle ?

Chaque jour, le journal local nous apporte son lot de dysfonctionnement, impactant un service de la DGFIP. Hier Sarrebourg, aujourd'hui Hayange...

Mais ceci n'est que la face visible de l'iceberg, celle que l'on découvre au fil du temps. Les dysfonctionnements n'apparaissent bien souvent que tardivement, et la presse s'en fait l'écho chaque jour !

La suspension de la convention franco-luxembourgeoise fait partie de ces dysfonctionnements : des décisions politiques, dont les agents font les frais, et dont on ne sait plus comment sortir...et qui en rajoute encore sur la charge de travail qui pèse sur les agents.

Vous n'êtes pas responsable de ces décisions Monsieur le Président, vous êtes cependant responsable de leur application.

A ce jour, vous avez maintenu à tout prix le transfert du SIP-SIE d'Hayange vers le SIP-SIE de Thionville, tout en voulant maintenir une activité d'accueil sur place...

C'est à n'y rien comprendre : le service serait-il devenu nécessaire à Hayange pour que l'on maintienne cinq demi-journées d'accueil ? Dans ce cas, pourquoi le transférer ?

Vous appliquez strictement un programme, inscrit dans un tableau, au mépris de la dimension humaine de la restructuration,

FO Finances le dénonce aujourd'hui

**FO Finances dit stop à la gestion robotisée des services
FO Finances dit stop aux restructurations !**